

Pourquoi le Canada doit-il adopter le vote unique transférable (VUT) pour les élections fédérales

Mémoire présenté au Comité spécial sur la réforme électorale le 7 octobre 2016.
Rédigé par Paul Francis Musgrave, citoyen et résident du Canada.

Résumé

Le présent mémoire explique les faiblesses du système électoral majoritaire à un tour utilisé actuellement. On présente ensuite les avantages offerts par le vote unique transférable (VUT). On explique également pourquoi le système de représentation proportionnelle mixte (RPM) aussi proposé est inférieur au VUT. Enfin, l'adoption du système électoral VUT est recommandée pour les élections fédérales au Canada.

Qu'est-ce qui ne va pas avec notre système électoral majoritaire à un tour?

Le système électoral canadien comporte de graves lacunes, et il doit être réformé. Pour illustrer aisément les écueils inhérents à tout système électoral majoritaire à un tour, il nous suffit de jeter un œil de l'autre côté de la frontière aux élections présidentielles en cours chez nos voisins. Les deux candidats en tête, Trump et Clinton, sont grandement détestés par la moitié environ des électeurs inscrits américains. Pourtant, les sondages indiquent que l'un ou l'autre de ces deux candidats les plus impopulaires de l'histoire sera probablement élu président.

Deux raisons principales expliquent pourquoi les Américains sont si mal servis par leur système électoral présidentiel majoritaire à un tour :

1. Le vote stratégique : Les élections présidentielles américaines sont toujours dominées par les deux grands partis. En temps normal, les candidats tiers n'ont aucune chance réelle de gagner. Par conséquent, leurs partisans ont tendance à voter non pas pour leur candidat favori, mais plutôt pour l'un des deux candidats en tête, principalement afin d'empêcher le candidat qu'ils détestent le plus de remporter la victoire.

Par exemple, si vous n'aimez pas Clinton, mais que vous détestez absolument Trump, votre meilleure option consiste à voter pour Clinton, simplement pour assurer la défaite de Trump. Même si vous n'aimez pas Clinton, il n'y a aucune bonne raison de voter pour quelqu'un qui n'a aucune chance de gagner. Par exemple, si vous votez pour votre candidat tiers favori, vous allez simplement priver Clinton de votre vote, ce qui accroîtra le

risque de voir Trump remporter la victoire. Ainsi, beaucoup d'électeurs se sentent obligés de voter non pas *pour* le candidat qu'ils préfèrent, mais plutôt *contre* le candidat qu'ils détestent.

2. Les choix limités : En reconnaissant l'inéluctabilité du vote stratégique dans le système électoral américain, Michael Bloomberg avait décidé au début de 2016 de ne pas se présenter comme candidat présidentiel indépendant. Il s'était justifié en affirmant qu'il ne voulait pas siphonner des votes destinés à Clinton, puisque cela pourrait permettre à Trump de gagner. Bien que cette décision était rationnelle et fondée sur la réalité, elle a malheureusement privé les Américains de la possibilité de voter pour Bloomberg.

Six mois plus tard, alors que les électeurs américains sont maintenant douloureusement conscients des imperfections personnelles des deux principaux candidats, il semble que si Bloomberg avait posé sa candidature, il est fort possible qu'il soit le candidat le plus populaire à l'heure actuelle. Mais les électeurs américains ne peuvent pas voter pour lui. Son nom ne figurera aucunement sur les bulletins de vote, grâce au système électoral majoritaire à un tour – et aux politiques partisans.

Si les élections présidentielles utilisaient le scrutin préférentiel plutôt que le système majoritaire à un tour, alors les second et troisième choix des électeurs compteraient, et les électeurs se sentiraient libres de voter pour d'autres candidats. Sachant cela, plus de candidats – comme Michael Bloomberg – poseraient leur candidature. En outre, chaque parti pourrait décider de présenter plus d'un candidat à la présidence, permettant aux électeurs de faire leur propre choix. Par exemple, un scrutin préférentiel offrant à la fois Clinton, Sanders, Bloomberg, Trump, Cruz, Bush, Stein et Johnson offrirait aux électeurs américains le choix démocratique qu'ils méritent. Il semble que l'application de la sagesse collective de l'ensemble de la population américaine constituerait une façon beaucoup plus fiable de choisir le meilleur président possible. Mais pour le moment, les Américains n'ont d'autre choix que d'utiliser leur système électoral majoritaire à un tour dysfonctionnel, et nous ne pouvons qu'espérer que les conséquences ne seront pas catastrophiques.

Alors que l'inquiétante campagne présidentielle américaine se déroule sous nos yeux, le moment est certainement approprié pour les Canadiens de s'inquiéter des dangers posés par le système électoral majoritaire à un tour et les partis politiques dysfonctionnels. Le temps est venu de réformer notre système électoral. Nous avons besoin d'un système plus représentatif et davantage en mesure de sélectionner les meilleurs leaders possibles pour le Canada.

VUT

Le seul système électoral qui permet d'atteindre cet objectif vital est le vote unique transférable, ou VUT. Le VUT élimine la nécessité du vote stratégique, permettant ainsi aux électeurs de voter selon leurs vraies préférences. Le VUT permet aussi de s'assurer que les différents partis sont représentés au Parlement dans la même proportion que les votes qu'ils ont obtenus. Enfin, il offre aux candidats indépendants une chance raisonnable d'être élus.

RPM

Une seconde possibilité de système est la représentation proportionnelle mixte, ou RPM. Cependant, la RPM comporte de graves lacunes, puisque les candidats complémentaires sur les listes de partis seraient nommés entièrement par les partis. Ceci conférerait aux chefs de parti encore plus de pouvoirs de récompense. Par conséquent, ce système inciterait les candidats et les députés à être plus dociles à l'endroit des chefs de partis, et il compromettrait les dissensions bénéfiques. En outre, le recours à des listes de parti mènerait à un transfert des choix et des pouvoirs des électeurs vers les chefs de partis. S'il y a une chose que les électeurs souhaitent, c'est bien plus de choix, et non pas moins. Ils veulent voir des débats sains au Parlement, pas seulement de l'obéissance. Donner encore plus de pouvoirs aux partis politiques et à leurs chefs n'a certainement jamais été l'intention des électeurs canadiens, et ne le sera certainement jamais à l'avenir.

De plus, dans le contexte de la RPM, aucun des candidats compensatoires ne serait indépendant. Par conséquent, il est probable que les députés indépendants joueraient un rôle moins important au sein de notre gouvernement. Ceci renforcerait encore davantage les politiques partisans dans notre système électoral. Et réduirait aussi encore plus l'efficacité du Parlement, en amoindrissant la diversité des opinions qui est si importante pour la discussion et la critique des projets de loi avant qu'ils ne deviennent lois. Par conséquent, la RPM ne constitue pas un bon choix pour le Canada.

Les principes directeurs de la réforme électorale canadienne

Notre système électoral majoritaire à un tour actuel *ne satisfait pas* aux principes directeurs de la réforme électorale canadienne. Plus spécifiquement :

1. Gouvernement par la minorité : Un système majoritaire à un tour mène souvent à un gouvernement par la minorité, puisque seule une majorité de voix est nécessaire pour gagner, et qu'un seul gagnant est permis.

2. Pièdre représentation : Même dans une course à deux candidats, 49 % des électeurs auront l'impression de ne pas être suffisamment représentés si leur candidat préféré perd tout en obtenant 49 % du vote.
3. Vote stratégique : Un système majoritaire à un tour incite de nombreux électeurs à voter de façon stratégique, plutôt que de voter pour leur candidat préféré. Le résultat inévitable est que deux partis seulement dominant et assument le pouvoir en rotation. Les autres partis et les candidats indépendants sont toujours désavantagés, puisqu'il semble peu probable qu'ils puissent gagner et donc le fait de voter pour eux semble être un gaspillage. Par conséquent, les candidats des tiers partis et les candidats indépendants n'obtiennent pas habituellement tous les votes que les Canadiens aimeraient leur accorder. En revanche, de nombreux Canadiens se sentent obligés de voter pour le candidat favori, alors qu'ils préféreraient en réalité élire quelqu'un d'autre.
4. Manipulation des circonscriptions : Dans un système majoritaire à un tour, il est possible de redécouper les limites d'une circonscription de manière à favoriser l'élection d'un parti spécifique avec une majorité minimale de voix.
5. L'effet du mouton noir : Même si les tiers partis ne gagnent pas souvent, ils peuvent néanmoins influencer sur le résultat d'une élection. Par exemple, Ralph Nader avait attiré vers lui des électeurs qui penchaient vers Al Gore, ce qui avait permis à George W. Bush de remporter la victoire. Ainsi, Ralph Nader a été le « mouton noir » de la campagne.

Une meilleure façon de faire

En revanche, l'adoption du VUT élimine tous ces inconvénients. Il offre les avantages du scrutin préférentiel et des circonscriptions plurinominales. Et il atteint cet objectif sans aucun des désavantages inhérents aux listes de parti utilisées par la RPM.

Le VUT satisfait aux principes directeurs de la réforme électorale canadienne de plus d'une façon, notamment :

1. Le VUT reflétera la volonté démocratique des Canadiens

Le VUT élimine la nécessité du vote stratégique. Par conséquent, vous pouvez voter pour la personne que vous préférez. Si votre premier choix n'est pas élu, alors votre vote est transféré à votre second choix. Si ce dernier n'est pas élu, alors votre vote est transféré à votre troisième choix. Et ainsi de suite. Vous pouvez donc voter pour un candidat faible, sans gaspiller votre vote.

De plus, si un candidat obtient, par exemple, 10 % plus de votes qu'il n'est nécessaire pour gagner, alors tous les électeurs qui ont voté pour lui voient leur vote appliqué à leur second choix respectif, pondéré de 10 %. Ainsi, vous pouvez aussi voter pour un candidat extrêmement populaire sans gaspiller votre vote.

Aussi, le VUT vous permet de voter indépendamment des lignes de parti. Dans une circonscription plurinomiale, vous pourriez donc élire un député conservateur, un député libéral, un député du NPD, un député vert et un candidat indépendant. Cette possibilité est tout particulièrement intéressante si vous pensez que les partis sont moins importants que les candidats eux-mêmes, ou si vous voulez favoriser des discussions plus équilibrées au Parlement.

En outre, le VUT n'utilise pas de listes de parti. Donc, les électeurs font tous les choix.

Avec le VUT, les candidats indépendants sont tout aussi susceptibles d'être élus que les candidats appartenant à un parti. C'est une question d'équité – pour les candidats tout comme pour les électeurs.

Plus spécifiquement, les candidats indépendants peuvent offrir une grande diversité d'opinions qui permettront au Parlement de discuter des projets de loi et de les critiquer plus en profondeur, ce qui permettra au Parlement d'adopter de meilleures lois.

Enfin, le VUT permet aux candidats indépendants de se présenter à une élection sans en fausser les résultats par un effet de « mouton noir ». Sachant cela, davantage de candidats indépendants se présenteront aux élections, puisqu'ils ne seront pas confrontés aux risques qui préoccupaient Michael Bloomberg, qui voulait éviter de faire perdre des votes à Hillary Clinton.

2. Le VUT inspirera confiance dans les résultats de nos élections

Le VUT est facile à utiliser, puisqu'il suffit pour les électeurs de classer les candidats en ordre de préférence.

Le VUT est plus simple que la RPM, parce qu'il n'y a pas de listes de parti à interpréter.

Le VUT est plus simple que le système majoritaire à un tour, en ce sens qu'il n'est pas nécessaire pour les électeurs de tenter de deviner comment les autres électeurs

voteront. Ceci s'explique par le fait que le vote stratégique n'est ni nécessaire ni utile avec ce système électoral.

Les élections fondées sur le VUT peuvent utiliser des bulletins de vote sur papier, qui peuvent être immédiatement numérisés pour en faciliter le décompte. De plus, ces bulletins de vote sur papier permettront une vérification manuelle ultérieure, le cas échéant.

Les élections fondées sur le VUT donnent des résultats beaucoup plus justes, et elles valent donc amplement les quelques calculs additionnels nécessaires.

3. Le VUT favorisera la civilité, la cohésion et l'ouverture dans l'arène politique

Avec le VUT, les citoyens peuvent voter pour plusieurs candidats indépendamment des lignes de parti, et élire plusieurs candidats dans une même circonscription. Ainsi, un candidat qui veut être le second ou le troisième choix pour un électeur évitera d'insulter personnellement le candidat de premier choix de l'électeur, ce qui pourrait offenser l'électeur. Ceci favorisera la discussion sur les enjeux, plutôt que les attaques personnelles.

Un système majoritaire à un tour tend à favoriser les tactiques alarmistes pendant les campagnes électorales. Par exemple, un candidat en tête pourrait vouloir raconter des histoires d'horreur au sujet de son principal opposant. On veut ainsi effrayer les électeurs pour les inciter à abandonner un candidat de tiers parti qui pourrait autrement siphonner des votes. Une telle situation n'est pas possible avec le VUT, puisque le vote stratégique n'est ni nécessaire ni utile dans ce contexte. Les candidats en tête de peloton n'ont pas à se préoccuper du siphonnage des votes, du moment que les partisans des candidats de tiers partis choisissent le candidat en tête comme leur second choix.

4. Le VUT rendra les députés plus imputables à l'égard des électeurs

Il existe une situation généralisée de conflit d'intérêts dans notre système parlementaire : certains députés souhaitent davantage rendre des comptes au leadership de leur parti qu'à leurs commettants. Certainement, ils aiment *donner l'impression* d'être imputables envers leurs commettants, tout particulièrement pendant les campagnes électorales, mais habituellement les élections sont espacées de plusieurs années. Entre deux élections, le premier ministre exerce un pouvoir de récompense considérable, puisqu'il peut nommer les membres du Cabinet. De

même, le chef de l'opposition exerce lui aussi un pouvoir de récompense puisqu'il peut nommer des députés à son cabinet fantôme. Et il ne fait aucun doute que les autres députés exercent une pression par les pairs considérable pour inviter leurs collègues à voter en respectant la discipline de leur parti, peu importe les préférences de leurs commettants.

En revanche, les circonscriptions plurinominales dans un système VUT permettent aux électeurs d'accéder à plus d'un député. Donc, les électeurs sont au fait de toute différence entre leurs députés en matière d'accessibilité et de réceptivité. La compétition résultante entre les députés dans chaque circonscription se traduirait par une plus grande réactivité et une meilleure reddition de comptes.

Dans les circonscriptions uninominales, il suffit pour un député qui cherche à se faire réélire de satisfaire ses principaux partisans. Après tout, le député a seulement besoin de remporter une majorité simple de votes pour être réélu. Donc, il peut avoir tendance à ignorer ses autres électeurs. En revanche, avec le VUT, si un député ignore certains électeurs, les autres députés de la circonscription seront certainement plus réceptifs. Encore ici, la compétition entre les députés dans une même circonscription incitera tous les députés à se montrer réactifs et accessibles à l'ensemble des électeurs.

Avec le VUT, puisque les députés dans une circonscription donnée peuvent appartenir à différents partis, il sera plus aisé pour les commettants qui ont des points de vue divergents de trouver une oreille attentive.

Avec le VUT, un député appartenant à un parti spécifique a une chance réaliste de se faire réélire dans une élection ultérieure en tant que candidat indépendant. Ceci s'explique par le fait que les électeurs peuvent voter pour leur candidat préféré, plutôt que de se sentir obligés de voter de façon stratégique. Sachant cela, les députés appartenant à un parti se sentiront plus libres de se dire en désaccord avec les politiques de leur parti, ou même de quitter le parti, puisqu'il lui paraîtra possible de se présenter comme candidat indépendant à la prochaine élection. Par conséquent, les députés peuvent voter selon les souhaits de leurs commettants, peu importe les politiques de leur parti. Ainsi, les députés seront plus imputables à l'égard des électeurs, et non pas seulement à l'égard de leur parti.

Avec le système majoritaire à un tour, une légère variation de l'opinion des électeurs peut signifier la perte de tout un gouvernement. Avec le VUT, un changement d'humeur du public peut rétrograder un député au second choix des électeurs, mais ce dernier pourra tout de même être réélu. Ainsi, les députés expérimentés et compétents auront tendance à conserver leurs sièges plus longtemps. On pourra ainsi protéger davantage les relations productives entre les

députés et leurs constituants, et promouvoir la reddition de comptes à plus long terme.

5. Le VUT permettra et favorisera la participation au processus politique au sein de segments diversifiés de notre société

Parmi les principales raisons pour lesquelles les citoyens ne se donnent pas la peine de voter, ces derniers jugent que leur vote ne fera aucune différence. D'une certaine façon, ils ont raison, puisqu'en raison du système majoritaire à un tour, certaines élections au Canada ont été remportées avec moins de 40 % des voix, laissant ainsi 60 % des électeurs à la fois frustrés et, à leur sens, non représentés. En revanche, avec le VUT et les circonscriptions plurinominales, la majorité de ces 60 % serait représentée.

De toute façon, si les résidents d'une circonscription ont des points de vue diversifiés, ils seraient mieux servis par l'existence de plus d'un député dans leur circonscription. Ainsi, le VUT offrira une meilleure représentation aux citoyens diversifiés du Canada. Ceci soulagera les sentiments de frustration et de futilité qui dissuadent les citoyens de voter et de participer au processus politique.

Une autre raison importante pour laquelle les citoyens ne se donnent pas la peine de voter est la nécessité du vote stratégique dans le système majoritaire à un tour. C'est-à-dire que de nombreux citoyens se sentent obligés de voter *non pas* pour le candidat qu'ils préfèrent réellement, mais plutôt pour celui qui leur semble le plus en mesure de battre le candidat qu'ils détestent le plus.

En revanche, comme le VUT élimine la nécessité du vote stratégique, les citoyens peuvent voter pour le candidat qu'ils préfèrent réellement, sans avoir l'impression que leur vote est gaspillé.

Présentations vidéo pertinentes

Je recommande fortement l'écoute de ces deux clips vidéo, qui présentent ces enjeux en termes clairs et succincts.

1. Le premier explique les mécanismes du VUT, notamment comment les votes excédentaires sont pondérés pour redistribution (« valeur de transfert ») : *BC-STV Animation* https://www.youtube.com/watch?v=y-4_yuK-K-k [EN ANGLAIS SEULEMENT].
2. Le second explique les lacunes du système majoritaire à un tour : *The Problems with First Past the Post Voting Explained* <https://www.youtube.com/watch?v=s7tWHJfhiyo> [EN ANGLAIS SEULEMENT].

Recommandation

Le Canada doit adopter le vote unique transférable pour nos élections fédérales, en remplacement du système majoritaire à un tour utilisé actuellement. Ni le système majoritaire à un tour ni la RPM ne constituent une solution adéquate.

Remerciements

Je tiens à remercier nos députés et le premier ministre d'avoir invité tous les Canadiens à se faire entendre sur cette question.